



BILAN 2018

1. Les faits marquants en 2018

En 2018, chaque fois que notre association a eu connaissance de désaccords entre des familles et des inspecteurs au sujet de l'instruction en famille, ils ont pu être solutionnés par le biais du Ministère de l'Education Nationale Luxembourgeoise. Dans tous ces cas, les familles ont agi en respectant les contraintes légales.

Toutefois, lorsque les services sociaux interviennent et/ou que l'affaire se retrouve au Tribunal de la Jeunesse, les choses se compliquent. Force est de constater que les acteurs des services sociaux et les juges n'ont pas forcément le recul pédagogique nécessaire pour comprendre certaines démarches éducatives des parents. Parfois aussi les familles n'ont pas encore vraiment eu le temps ou réussi à trouver un mode de fonctionnement satisfaisant.

Quoi qu'il en soit, forcer la fréquentation d'un établissement scolaire ou éducatif sans le consentement du jeune individu concerné est ressenti comme une énorme violence. C'est toujours très douloureux pour les familles et il devrait exister d'autres façons d'aider les familles ou encore des lieux alternatifs, comme par exemple le projet LuDUS (www.ludus.lu), que nous soutenons.

2. Projet de loi

Le projet de loi concernant l'enseignement à domicile n'a toujours pas été déposé à la Chambre des Députés, nous n'avons donc pas encore pu émettre de commentaires à ce sujet. Pour mémoire ci-dessous le lien vers notre rapport trilingue sur le projet de loi : http://alliasbl.lu/wp-content/uploads/2018/04/ALLI_doc_290616_LU-FR-EN.pdf

Selon le Premier Conseiller du Gouvernement (coordination générale du ministère : département de l'Education nationale), Monsieur Pierre REDING, le dépôt du texte devait être fait en janvier 2019. Pour des raisons que nous ignorons, le projet est toujours en cours depuis 2016.

Néanmoins, les problèmes qui se posaient vis-à-vis de certains inspecteurs ont été résolus dans l'esprit du projet de loi et c'est donc déjà plutôt positif. Nous restons attentifs à toute évolution future.

3. Nos actions en 2018

- **Free to learn ?**

Grâce à l'aide de bénévoles, de nombreuses vidéos du colloque « Free to learn ? » sur la liberté d'instruction organisé en octobre 2017 ont été traduits. Trois textes d'épilogue sont également consultables sur le site www.freetolearnluxembourg.eu incluant les vidéos.

- **LuDUS asbl**

Le groupe de travail « Frai Demokratesch Schoul Letzebuerg » initié en 2017 a abouti à la création du projet LuDUS (www.ludus.lu) que nous soutenons.

- **Sociocratie**

Notre association s'est réorganisée selon un modèle sociocratique.

En conséquence, il devient plus facile pour tout externe de réaliser ou soumettre des projets sans devoir s'engager sur tous les plans et tout en gardant une certaine autonomie pour le mener à son gré.

Ex. Le Waldgruppe qui se retrouve tous les lundis peut profiter de notre assurance pour louer un lieu dans le cadre d'autres activités.

- **Information et networking**

Nous avons, comme prévu dans le dernier rapport annuel, contacté l'ork au sujet de leur référentiel contre la violence, ainsi que divers autres organismes ou personnes pour attirer l'attention sur les épilogues de notre colloque et nos réflexions.
(http://ork.lu/files/Référentiel/ECPAT_Référentiel_2017_04_F_PRINT.pdf).

Nous avons également participé à diverses rencontres et échanges sur la liberté d'instruction en Europe, physiquement ou virtuellement et continuons de rassembler des informations pertinentes pour mieux défendre la liberté d'instruction dans le respect des droits fondamentaux et en faire connaître les multiples facettes.

En 2018, plusieurs soirées d'information ont été organisées et nous avons participé à la présentation du film « Schools of Trust » par le mouvement de transition de l'Our.

Nous avons fait imprimer des flyers en 4 langues (LU, FR, EN, DE) pour représenter et faire mieux connaître notre association.

Nous sommes impliqués dans l'élaboration du projet « Freilerner Walz » permettant de connecter des adolescents en apprentissage libre au niveau européen.

Nous avons longuement échangé avec la fondation Up ! (www.upfoundation.lu) dans le but de collaborer à l'organisation d'un cycle de conférences en cours de préparation.

4. Projets pour 2019

- Alors que le mouvement des grèves scolaires des jeunes se propage en revendiquant un avenir plus réjouissant, alors que de plus en plus de libertés sont remises en questions notamment dans l'hémisphère nord, il nous semble **essentiel d'agir à la source** en informant sur l'importance de la liberté d'instruction dans nos sociétés et en exigeant le respect des droits fondamentaux en matière d'éducation et de développement personnel. Aussi, nous continuerons à agir en ce sens, au Luxembourg et par-delà les frontières.
- Projection du film **CaRabA** (www.caraba.de) avec débats probablement en automne. Nous avons collaboré à la traduction des sous-titres en français.
- Collaboration à divers projets de **conférences**, projet d'échanges avec des chercheurs autour des thèmes suivants : école de la vie, apprentissages autorégulés, « worldschooling », droit à l'instruction, anthropologie de l'enfance, accompagnement à l'empathie, à la participation et à l'autonomie...

5. Remerciements

Nous tenons tout particulièrement à remercier chaleureusement tous les membres et toutes les personnes qui ont soutenu, collaboré ou participé à nos actions en 2018.

Toutes les actions menées par ALLI asbl sont purement bénévoles,
et votre soutien est précieux, aussi n'hésitez pas à :

DEVENIR MEMBRE ou FAIRE UN DON

Vous pouvez devenir membre en nous adressant un email à alliasbl@gmail.com
(cotisation annuelle de 50 euros par famille ou don libre)

IBAN : LU81 1111 7028 1045 0000 Bank : CCPLLULL

15.03.2019